

# SAINT BERTHEVIN

www.saint-berthevin.fr

**FINIE LA  
DISTRIBUTION EN  
BOÎTE AUX LETTRES !**

*Dès mars prochain, retrouvez  
vos publications dans les  
services municipaux ou  
auprès de vos commerçants  
du centre-ville !*

**Ville à Vivre...**

**Ville à Suivre...**

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION

JANVIER / FÉVRIER 2025

**N° 122**

## Recensement de la population 2025



### #Dossier :

2025, une année  
de recensement  
pour les  
Berthevinois

**6**  
EN BREF

Budget participatif, c'est parti  
pour la 3<sup>ème</sup> édition !  
Nouveau service d'enlèvement  
des encombrants

**9**  
ÉCHOS DU CONSEIL

Une rénovation énergétique  
de l'île aux Mêmes se profile  
pour 2025  
Ouvertures dominicales des  
commerces en 2025

**14**  
RENCONTRE

Pierre-Emmanuel  
Desrues, président du  
Réseau Berthevinois des  
Entrepreneurs

# SOMMAIRE

## #À VOS AGENDAS

Prenez date !

## #INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images

## #EN BREF

Les actus du moment

## #ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions



## #GRAND ANGLE

2025, une année de recensement pour les Berthevinois

## #RENCONTRE

Un visage, une histoire...

## #ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !

## #CULTIV'&VOUS

Envie de sortir ?

### « Saint-Berthevin, Ma ville »

Bimestriel d'information,  
édité par la commune de Saint-Berthevin.  
N° ISSN 2804-9012.

Directeur de publication : Yannick Borde, Maire

Comité de rédaction : Service Communication,  
Commission Communication

Mise en page & Impression : Imprimerie Les Hauts de  
Vilaine

Distribution : La Poste

Dépôt légal : Janvier 2025 ; « Saint-Berthevin, Ma  
ville » Place de l'Europe - CS 34 255 - 53942  
SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02.43.69.28.27

Courriel : accueil.mairie@ville-saint-berthevin.fr

Site : www.saint-berthevin.fr

Tirage : 4 000 ex.

# ÉDITO

03

04

06

08

Depuis 2020, notre pays, comme de nombreux autres, enchaîne les crises. Crise sanitaire, avec l'apparition de la Covid-19, crise internationale avec la guerre en Ukraine ou au Proche-Orient, crise climatique avec des épisodes de plus en plus fréquents et violents comme ceux subits par Mayotte en décembre dernier. A ces crises, s'ajoutent celles propres à la France : crise économique naissante en 2024 ; crise des finances publiques avec un déficit qui fragilise notre modèle social ; crise politique marquée par une incapacité d'une grande partie de la classe politique de co-construire dans l'intérêt du plan grand nombre.

L'édito du mois de janvier de votre journal municipal est par tradition celui des vœux. Je ne vais pas trahir cette tradition, mais il serait illusoire d'ignorer notre environnement compliqué comme tant cherchent à le faire.

10

Alors vous comprendrez que, comme l'année dernière, j'exprime d'abord mes meilleurs vœux pour la France. Que nous puissions reconstruire, tous ensemble, une France heureuse, apaisée, conquérante et ambitieuse. Je souhaite que ceux qui nous gouvernent, cessent, sur de nombreux sujets, de tenir des positions radicalisées au détriment de l'intérêt collectif. Je souhaite que ceux qui entreprennent puissent le faire avec enthousiasme et reconnaissance. Je souhaite que ceux qui innovent puissent le faire en étant soutenus plutôt que freinés.

14

15

16

Je souhaite également mes meilleurs vœux envers nos concitoyens les plus modestes et les plus fragiles, en souhaitant que l'année 2025 permette de voir leur situation s'améliorer. Nous constatons tous une population croissante qui se fragilise, qui s'inquiète. Il nous faut inverser cette tendance et renforcer notre soutien à ceux qui souffrent.

« Il serait illusoire d'ignorer notre environnement compliqué »



© Mathieu Delmestre

Ces vœux, je les exprime également à la vie associative berthevinoise et à la l'ensemble des bénévoles qui la font vivre tout au long de l'année et qui contribuent à la vitalité de notre ville de Saint-Berthevin. Ils sont essentiels à la préservation du lien social sur notre territoire.

Je n'oublie pas les très nombreuses entreprises berthevinoises, leurs dirigeants et leurs salariés, à qui je souhaite une année de croissance et de développement.

Soyons plus reconnaissants envers ceux qui agissent pour le développement économique de notre ville, son agglomération et le département de la Mayenne.

Je souhaite à tous les Berthevinoises et Berthevinois une année 2025 signe de bonne santé, d'épanouissement personnel comme professionnel et de bonheur familial. Si la période peut être anxiogène pour certains, ayons confiance, soyons mobilisés, soyons tolérants, soyons constructifs.

Belle et heureuse année 2025 à tous.

Yannick Borde,  
Maire de Saint-Berthevin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Borde', written over a white background.



# #À VOS AGENDAS

Prenez date !

## ▶ JANVIER

● **Tous les lundis**

### LA MATINALE DU LIEN

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)  
🕒 9h15 - 11h30 📍 Espace Petite Enfance - Le Lien

● ● **Tous les mardis**

### PERMANENCE NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique par une médiatrice du Conseil Départemental  
🕒 9h - 12h 📍 Le Lien

● ● **Du 7 au 16 janvier**

### CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Inscriptions pour les vacances d'Hiver  
📍 En ligne sur <https://argentdepoche.agglo-laval.fr>

● **Du 9 janvier au 20 mars**

### ATELIER NUMÉRIQUE ADULTES

9 séances de niveau intermédiaire, chaque jeudi (hors vacances scolaires).  
Programmation du Lien  
🕒 10h - 11h30 📍 L'Echo du Lien

● **Du 14 janvier au 1<sup>er</sup> avril**

### ATELIER CITRON ACIDULÉ

10 séances les mardis matin (hors vacances scolaires).  
À destination des adultes séniors.  
Programmation du Lien  
🕒 10h - 11h30 📍 L'Echo du Lien

● **Du 17 au 24 janvier**

### INSCRIPTIONS ILE AUX MÔMES

Pour les vacances d'hiver  
📍 Espace Famille

● **Samedi 25 janvier**

### CAFÉ-RÉPARE, ATELIER DE CO-RÉPARATION (Cf. P7)

Programmation du Lien  
🕒 10h - 12h 📍 Maison des Jeunes

## ▶ FÉVRIER

● **Tous les lundis**

### LA MATINALE DU LIEN

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)  
🕒 9h15 - 11h30 📍 Espace Petite Enfance - Le Lien

● ● **Tous les mardis**

### PERMANENCE NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique par une médiatrice du Conseil Départemental  
🕒 9h - 12h 📍 Le Lien

● **Lundi 17 février**

### ATELIER PARENT / ENFANT

« Crêpes Party »  
Programmation du Lien  
🕒 14h30 - 16h30 📍 L'Echo du Lien

● **Mercredi 19 février**

### RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE « Découverte du portable et des applications »

Programmation du Lien  
🕒 14h30 - 17h 📍 L'Echo du Lien

● **Dimanche 23 février**

### SORTIE FAMILIALE

À Enigmaparc  
Programmation du Lien  
🕒 13h - 18h 📍 Janzé

● ● **Du 26 février au 6 mars**

### CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Inscriptions pour les vacances de printemps  
📍 En ligne sur <https://argentdepoche.agglo-laval.fr>

*Retrouvez les rendez-vous culturels de la période en dernière page.*



● Organisation associative ● Organisation municipale ● Organisation autre



## ÉTAT CIVIL

### Naissance

12 septembre > Lily JUDON | 14 octobre > Joyce BONNEC | 22 octobre > Baudouin QUENNEC

### Mariages

26 octobre > Jordan LORBACH et Candice RENO

### Décès

4 novembre > Jean-Paul MOREAU, 83 ans | 7 décembre > Marie HALLÉ, 86 ans | 12 décembre > Suzanne HUBERT, 98 ans

# #INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images...

## 31 octobre



### Chocotte à la médiathèque !

La médiathèque Le Reflet a fêté Halloween lors d'une soirée Chocotte. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus frémir à l'écoute des histoires de fantômes et de sorcières, découvrir l'exposition consacrée à Cornebidouille, et jouer aux jeux de société sur le thème de la peur.



## 10 novembre

### Emotion et recueillement pour la cérémonie du 11 Novembre

C'est en présence des élus, des autorités civiles et militaires et d'un public venu nombreux que s'est déroulée la commémoration de l'Armistice et l'hommage à la mémoire des combattants morts pour la France. Une gerbe en leur mémoire a été déposée au monument aux morts.

## 20 novembre



### Sensibilisation aux dangers du cyberharcèlement

A l'heure où le harcèlement à l'école devient un véritable fléau en France, l'école élémentaire du Lac a sollicité la police municipale de Saint-Berthevin pour une sensibilisation auprès des pré-adolescents de CM1 et CM2 sur le cyberharcèlement, les conséquences pour la victime et le harceleur, et les stratégies de protection. Des ateliers seront également déployés à destination des parents lors des portes ouvertes de l'école autour des thèmes du conflit et de la médiation, du harcèlement et du cyberharcèlement.



## 21 novembre

### Près de 6 400 € récoltés pour Octobre Rose

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la ville de Saint-Berthevin s'est mobilisée aux côtés des commerçants et des associations pour Octobre Rose. De nombreuses actions ont été menées tout au long du mois, ce qui a permis de récolter près de 6 400 € qui ont été remis à 2 associations : Les Agates Roses et les Foulées Roses 53. Une belle opération et un grand bravo à tous les partenaires et participants !



## 30 novembre

### La cour de l'Espace Del'Aune, un nouveau lieu de rendez-vous des Berthevinois

L'Espace Del'Aune s'est refait une beauté ! Après l'aménagement paysager de la cour de l'Espace Del'Aune, la ville a sollicité l'artiste peintre Boris Garanger pour la réalisation d'une fresque trompe-l'œil sur un mur mitoyen. L'idée était de représenter sur cette fresque ce à quoi aspire le lieu, à savoir l'intergénérationnalité, le multiculturel, les loisirs, la convivialité...

Désormais ouvert en permanence, le lieu vous accueille pour une balade, un évènement ponctuel ou par simple curiosité des œuvres exposées.



## 7 décembre

### Le Marché de Noël chamboulé par les conditions météorologiques !

Tout était prêt pour cette nouvelle édition, les chalets avaient pris place sur le nouveau parking longeant le cimetière, les décorations lumineuses et des musiques de Noël agrémentaient le tout... Mais au cours du week-end, les conditions météorologiques déplorables ont nécessité le transfert d'une partie des exposants et des animations à L'Agora. Le public a quand même bravé le vent et le froid pour rencontrer le Père-Noël...



## 14 décembre

### Le club de tennis de table équipé d'un espace de convivialité

À l'origine, cet aménagement est une demande du club qui souhaitait bénéficier d'un espace dédié aux réunions du club et aux temps de convivialité. Après réflexion conjointe avec la ville, le choix s'est finalement porté sur un ancien local au sein de l'Espace sportif B. Le Godais. Les travaux, d'un montant de 24 500 €, ont duré 5 mois.



## 19 décembre

### La Fête de l'hiver a rassemblé les habitants

Cette année, l'équipe du centre social Le Lien a joué le tout pour le tout : jeux, chants, activités créatives, boissons chaudes, découverte des cuisines du monde... Les animations ont été agrémentées par la prestation de l'Orchestre à l'école du Lac et une initiation à la danse basket. Le tout s'est exceptionnellement déroulé à l'espace sportif en raison des caprices de la météo.

# #EN BREF

Les actus du moment

## Publications municipales Finie la distribution en boîte aux lettres !

Ce numéro du journal municipal est sans doute le dernier que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres.

En effet, dès le prochain numéro en mars prochain, vous pourrez consulter les publications directement sur le site Internet de la ville ou bien venir les récupérer auprès des services

municipaux ou des commerçants du centre-ville.

### Pourquoi ce choix ?

Cette décision répond à trois problématiques : l'augmentation des coûts de distribution pour une qualité de prestation médiocre et, à terme, la

réduction de l'usage du papier. L'idée est d'améliorer la gestion des ressources et de répondre aux préoccupations environnementales, tout en poursuivant la garantie d'un accès facile aux informations locales. Promouvoir des pratiques plus durables, telle est la volonté de la ville.

## Comment consulter les publications municipales à partir de mars prochain ?

Deux moyens s'offriront à vous :

- La consultation en ligne sur le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)

- Des exemplaires papier seront à disposition dans les services municipaux, comme la mairie, le centre culturel Le Reflet, le centre social Le Lien, L'Agora ou

les médiathèques, ainsi que chez certains commerçants du centre-ville, notamment les boulangeries, le fromager...

## Les travaux se poursuivent sur la RD 57

Depuis début septembre, le chantier a investi le tronçon de la RD 57, d'abord sur le côté nord et depuis mi-novembre, sur le côté sud de l'axe. Les travaux d'enfouissement et/ou de réfection de réseaux se poursuivent et les premiers aménagements de voirie ont été réalisés à l'angle du boulevard Raphaël Toutain.

Les modalités de circulation resteront inchangées d'ici à fin février.

Rappelons que la circulation le long du tronçon en travaux est limitée à 30km/h.



## Les aires de stationnement éclairées



Alors que les jours ont bien diminué en cette saison, le nécessaire a été fait pour que les 2 nouvelles aires de stationnement, situées de part et d'autre du cimetière, soient éclairées à la nuit tombée. Des mâts d'éclairage à leds y ont été installés et sont désormais allumés de 18h à minuit. La jonction des deux par le

square Wehingen a fait l'objet d'un raccordement et devrait être éclairée fin janvier à la livraison des candélabres. Du côté de la rue du Haut-Bourg, un éclairage provisoire est fonctionnel de 18h à 22h. Le boulevard Toutain, quant à lui, sera éclairé début mars après la livraison des nouveaux candélabres prévue fin février.

## Participation citoyenne Budget Participatif, c'est parti pour la 3<sup>ème</sup> édition !

Après deux premières éditions réussies qui ont permis la réalisation d'un parcours santé à Coupeau et d'une aire de jeux inclusive au sein du square Le Nôtre, la ville lance la 3<sup>ème</sup> édition du Budget Participatif.

### C'est quoi le budget participatif ?

C'est un dispositif de participation citoyenne qui offre aux habitants l'opportunité de proposer des projets d'intérêt général, de voter pour leurs projets favoris et d'être ainsi associés à la décision publique. Il donne du sens à l'engagement citoyen et favorise l'émergence de projets destinés à améliorer le cadre de vie commun et donc à favoriser le « bien-vivre ensemble ».

### Quel montant est alloué à ce dispositif ?

A Saint-Berthevin, il a été décidé de lancer un budget participatif tous les 2 ans moyennant un budget de 50 000 € par édition, soit 150 000 € sur le mandat.

Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, un budget de 50 000 € est donc alloué.

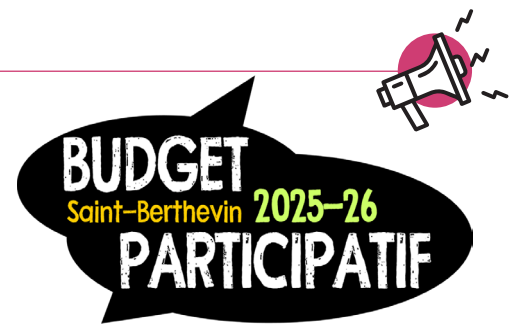
### Qui peut participer ?

Que ce soit pour déposer un projet et/ou participer au vote, le budget participatif s'adresse uniquement aux habitants de la commune, dès l'âge de 10 ans.

### Comment faire pour déposer un projet ?

Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, la phase de dépôt de projet se déroule du 15 janvier au 30 mars 2025. Seul(e), à plusieurs (groupe d'amis, de voisins) ou au nom d'une association, tous les Berthevinois, dès l'âge de 10 ans, peuvent proposer leur idée ! Chaque porteur de projet ne peut déposer qu'un seul projet qui se doit être respectueux du règlement et du budget maximal alloué de 50 000 €.

Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en Mairie et au Lien, ou de le télécharger sur le site



www.saint-berthevin.fr à partir du 15 janvier 2025. N'hésitez pas à l'accompagner de tous les documents techniques et visuels nécessaires à sa compréhension, voire à vous faire aider dans son montage des agents du centre social Le Lien.

Toutes les informations concernant le Budget Participatif #3 sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)



## DERNIÈRE MINUTE

### Café-Répare : réparer plutôt que jeter.

Jeter ? Pas question !

Apprenez à réparer...

Lors de ces ateliers encadrés par des bénévoles experts en petite réparation, venez faire réparer votre petit électroménager !

Prochaines séances  
Samedis 25 janvier, 8 mars, 26 avril, 24 mai  
et 28 juin 2025  
De 10h à 12h  
Maison des Jeunes  
Accès libre

## Collecte des déchets Nouveau service d'enlèvement des encombrants

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, Laval Agglomération propose un service de collecte des objets volumineux à destination des particuliers. Disponible sur rendez-vous et au tarif de 20 €, cette prestation permet de se défaire d'éléments encombrants provenant d'usages domestiques (literie, mobilier, électroménager, portes, fenêtres, planches). La collecte est réalisée sur



la voie publique par Alternatri 53, les mardis et mercredis matin en présence des habitants concernés. Le volume maximal par enlèvement est de 1,5 m<sup>3</sup>.

Plus d'infos sur [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr).

## Déménagement des services de la mairie

Cette fois, c'est sûr !

Après avoir été programmé en octobre dernier, le déménagement des services municipaux a été reporté à la dernière semaine de février.

L'accueil Mairie se situera 6 place Marie-Josèphe Juhel et regroupera tous

les services à la population : état-civil, funéraire, titres d'identité, élections, débits de boisson, réservation des salles de L'Agora.

Le pôle administratif municipal se situera quant à lui dans la maison située boulevard Raphaël Toutain, à l'angle de

la place de l'Europe. Ce pôle regroupera les services aménagement et cadre de vie, urbanisme, la direction générale, le secrétariat des élus, la communication et les ressources humaines.

Plus d'infos dans le prochain journal municipal.

# #ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions

des séances des 14 novembre et 19 décembre 2024

## La ville renouvelle son Projet Educatif de Territoire jusqu'en 2027

Ce projet de territoire est élaboré à l'échelle communale après consultation de l'ensemble des acteurs qui investissent le champ éducatif et des enfants eux-mêmes. Il retranscrit les objectifs communs convenus pour accompagner les enfants dans leur épanouissement.

Le PEDT 2025-2027 met en avant la nécessité de renforcer le travail de coéducation en se concentrant sur 4 chantiers :

- Valoriser les actions de la ville
- Renforcer les liens de partenariat
- Soutenir la parentalité
- Renforcer la posture d'accueil et d'accompagnement

En parallèle de ces 4 chantiers de coéducation pour bien grandir à Saint-Berthevin, 8 intentions éducatives sont positionnées comme centrales pour les 3 années à venir :

- Sensibiliser aux enjeux des écrans
- Rapprocher l'enfant de la nature et de l'environnement
- Donner accès à la culture et au sport pour tous
- Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle
- Lutter contre les discriminations et le harcèlement
- Rendre l'enfant acteur
- Garantir le respect du rythme de l'enfant
- Développer le vivre ensemble.

Consulter l'intégralité du PEDT 2025/2027 sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).

## Une rénovation énergétique de l'île aux Mômes se profile pour 2025



Dans l'objectif d'améliorer la performance énergétique et de réduire les consommations des deux groupes scolaires publics de la Forêt et du Lac, un audit énergétique a été réalisé en 2023.

Au regard des différents scénarii en termes de performance, il a été pris l'orientation de privilégier les bâtiments jugés prioritaires que sont l'île aux Mômes et les bâtiments C et D du groupe scolaire la Forêt avec un objectif de réduction des consommations énergétiques de 50%.

La concrétisation de ce projet, pour tout ou partie, était conditionnée à l'octroi de subventions. Après sollicitation, la Préfecture de la Mayenne a fait savoir qu'elle accompagnerait financièrement la ville sur ce projet au titre du Fonds

Vert, à hauteur de 250 000 €, soit 70 % du montant prévisionnel de la rénovation de l'île aux Mômes, seul bâtiment des trois pouvant atteindre, après travaux, les objectifs de 40 % d'économie d'énergie. Les bâtiments C et D ayant déjà fait l'objet de travaux de rénovation en 2016-2017, le gain d'économies d'énergie sera moindre.

Un reste à charge de 20 % devant obligatoirement être supporté par la commune, il est donc envisagé de solliciter la CAF, susceptible d'accompagner financièrement les travaux réalisés sur les accueils de loisirs sans hébergement, pour financer les 10 % restants, soit 37 000 €.

Ces travaux de rénovation devraient être réalisés au cours de cette année.



## Des fouilles préventives effectuées au printemps prochain

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain prévu en centre-ville, entre l'avenue de la Libération et la rue Alain Gerbault, la ville a sollicité la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour programmer un diagnostic de fouilles préventives sur ce périmètre concerné

par la présomption de prescription archéologique. C'est l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) qui réalisera ce diagnostic archéologique, d'une durée de 7 jours, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 28 mai prochains.





## La ville adopte son Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025



Conformément à l'ordonnance du 26 août 2005, les communes de 3 500 habitants et plus doivent présenter en conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport qui donne lieu à un débat en conseil municipal, constitue une étape importante du cycle budgétaire de la commune. Il permet d'émettre une expression sur la stratégie financière de la ville et de mettre en évidence les contraintes de celle-ci au regard de sa situation financière.

Ce rapport d'orientations budgétaires a pour vocation de présenter les grandes tendances structurant le budget de la collectivité pour les années de 2025 à 2028 et s'inscrit dans une stratégie budgétaire constante combinant quatre orientations :

- Maîtrise en fonctionnement,
- Pas d'augmentation des taux de fiscalité locale,
- Mise en œuvre du programme d'investissement,
- Modération de l'endettement.

Pour rappel, depuis 2001, le niveau des investissements a été soutenu sans augmentation des taux d'imposition. La ville a absorbé jusqu'à présent l'ensemble des augmentations de charges des dernières années, notamment celles liées au retour de l'inflation ou aux conséquences de la crise énergétique, sans augmenter les taux de la fiscalité locale. Cette stratégie est maintenue dans le cadre des hypothèses du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 mais sera réexaminée au fil des années.

Consulter l'intégralité du DOB 2025 sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).

## Evolution des tarifs communaux

Au regard des prévisions d'inflation, il a été décidé d'augmenter les tarifs communaux de 2% à compter du 1er janvier 2025. Pour rappel, l'évolution des tarifs en 2024 était de 3,5%.

Ces nouveaux tarifs concernent les cimetières, les locations des salles du Reflet, de l'Agora et des équipements sportifs, les locations de mobilier et de matériel, les droits de place et les emplacements taxis.



L'intégralité des tarifs 2025 sont à consulter sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).

## Ouvertures dominicales des commerces en 2025



La loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 permet aux communes de déroger au repos dominical des salariés des commerces de détail.

Pour les commerces de détail, voici les dimanches retenus pour 2025, au regard des périodes économiquement importantes :

- 12 janvier
- 29 juin
- 30 novembre
- 7 décembre
- 14 décembre
- 21 décembre

Pour la branche automobile, équipement de loisirs et matériels agricoles, voici les dimanches retenus pour 2025, au regard des dates des actions nationales, de type portes ouvertes, annoncées pour l'année par les différents groupements de concessionnaires :

- 19 janvier
- 16 mars
- 15 juin
- 14 septembre
- 12 octobre

Les arrêtés municipaux liés aux dérogations de fermetures dominicales des commerces au titre de l'année 2025 sont consultables en ligne [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



## PROCHAINES SÉANCES

Le Conseil Municipal  
se réunira le

**Judi 6 février  
2025**

L'ordre du jour  
sera consultable  
sur le site de la ville  
[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)  
à compter du 31 janvier  
prochain.



# Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 16 janvier.**



## 2025, UNE ANNÉE DE RECENSEMENT POUR LES BERTHEVINOIS

Du 16 janvier au 15 février prochains, la ville de Saint-Berthevin fera l'objet d'un nouveau recensement de la population. Une quinzaine d'agents recenseurs, recrutés spécifiquement pour cette mission, arpenteront les quartiers de la ville durant cette période à la rencontre des Berthevinois.

Le recensement de la population est un acte civique et obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, à partir du nombre de personnes âgées par exemple, on peut identifier les besoins en maisons de retraite. À partir des déplacements entre le domicile et le travail, on va identifier les besoins en transports en commun. À partir de la taille des familles, on va connaître le type de logements ou d'écoles à construire... C'est ainsi que le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent aussi la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin...

Le recensement aide également les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins, loisirs et centres d'intérêt de la population.

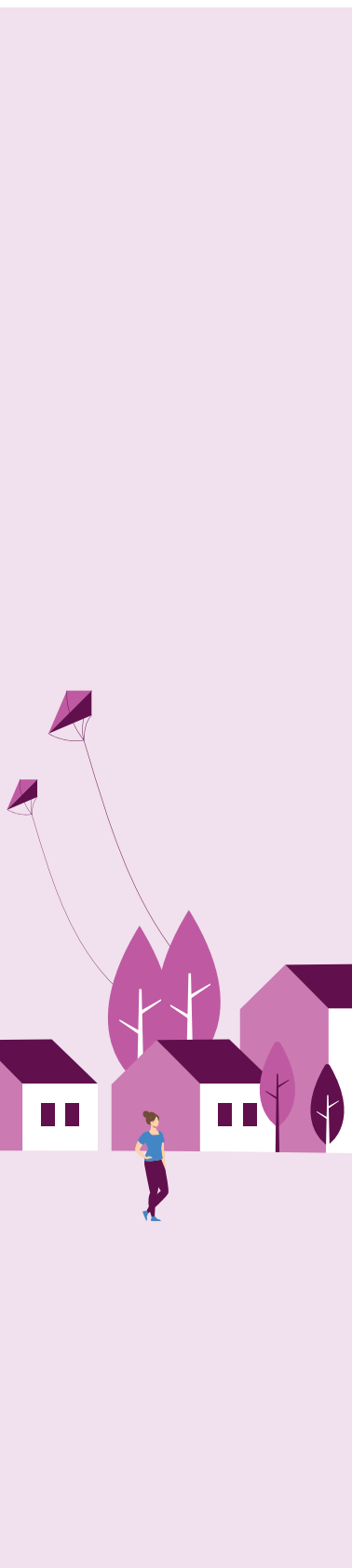
Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans, mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Le recensement de la population est un partenariat entre l'Insee et les communes. Dans ce cadre, l'Insee a pour mission de définir la méthode du recensement, de contrôler la qualité des informations collectées, de calculer et de diffuser les populations légales.

Les mairies ont pour mission de préparer et de réaliser la collecte. À ce titre, elles recrutent et encadrent les agents recenseurs, et informent les habitants. L'encadrement des agents recenseurs relève de la seule responsabilité des mairies.

**« La connaissance de ces statistiques permet de définir plus largement les politiques publiques nationales »**

Enfin, il faut savoir que le recensement de la population s'effectue de plus en plus sur Internet. Plus simple, plus rapide et plus écologique, il est également sécurisé car conforme à des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Il s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».



# #GRAND ANGLE

## Recrutés et encadrés par la commune Portrait des agents recenseurs

La quinzaine d'agents recenseurs ont été recrutés spécifiquement par la ville et sont encadrés tout au long de la période du recensement par le coordonnateur communal désigné par le Maire.

Chaque agent recenseur est affecté à un quartier de la commune, regroupant

environ 300 logements, et possède une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte lors du passage de l'agent recenseur. Elle peut aussi vérifier son identité en téléphonant à la mairie.

## TROMBINOSCOPE



Mélisse  
BLANDEAU



Patrick  
CHOPLIN



Sylvie  
CHOPLIN



Médéric  
DUBOIS



Pierre-Yves  
GAÏARDO



Elisabeth  
GERBAUD



Didier  
GOULAY



Evelyne  
LEBRETON



Johan  
LEMESLE



Rémy  
LEPAGE



Anthony  
MARTINAULT



Philippe  
MERIENNE



Anne-Françoise  
MONTARON



Paul  
SILORET

## Où dois-je être recensé(e) selon ma situation

### • Je suis étudiant. Dois-je être recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous devez vous recenser dans la commune où vous résidez pour vos études et où vous passez le plus de temps. Si vous rentrez chez vos parents le week-end, ils le signaleront lors de leur recensement.

### • Je suis étranger. Dois-je être recensé ?

Quelle que soit votre nationalité, si vous résidez en France depuis ou pour au moins un an, vous êtes concerné par le recensement de la population. Si vous êtes de passage en tant que touriste ou travailleur saisonnier, vous n'avez pas besoin de vous recenser.

### • J'habite au sein d'une communauté (maison de retraite, internat) ou dans une caserne. Comment dois-je me faire recenser ?

Vous êtes recensé dans la commune où vous résidez, directement par un enquêteur de l'INSEE.

### • Je vis dans une habitation mobile

Votre recensement se fait par l'agent recenseur sur les deux premiers jours de la collecte car, par définition, vous êtes appelé(e) à bouger et à changer de commune. Or, le recensement doit vous prendre en compte à un moment donné.

NB. A l'heure où nous éditons ce numéro, d'autres personnes étaient encore en phase de recrutement pour compléter cette équipe d'agents recenseurs.



## Le recensement de la population Comment ça marche ?

Depuis quelques jours, les agents recenseurs ont déposé dans vos boîtes aux lettres un courrier de l'Insee, signé de la mairie, vous informant du recensement de la population du 16 janvier au 15 février prochains.



Ensuite, à compter du 16 janvier, l'agent recenseur de votre district vous remettra de main à main ou dans votre boîte aux lettres, une notice Internet sur laquelle figureront les codes d'accès à votre questionnaire en ligne\*. Si vous n'avez pas la possibilité de répondre

par Internet, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier qu'il vous faudra remplir sous quelques jours. Il fixera avec vous un rendez-vous pour venir les récupérer.

\*Questionnaire en ligne accessible depuis le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

## Le recensement en ligne C'est simple, sûr, rapide et écologique

Le recensement par Internet, c'est la solution la plus simple et la plus rapide pour vous faire recenser. Plusieurs millions de personnes à travers la France ont déjà fait le choix de ce mode de réponse.

Votre agent recenseur sera prévenu très rapidement de votre réponse et il n'aura donc pas à repasser vous voir.



Le recensement de la population, c'est sûr et sécurisé. Il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et respecte le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Toutes vos informations sont donc protégées et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. L'Insee est le seul organisme habilité à les exploiter dans le cadre du recensement.

- > Connectez-vous sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).
- > Cliquez sur l'onglet « Accéder au questionnaire ».
- > Saisissez votre code d'accès et votre mot de passe fournis sur la notice Internet.
- > Laissez-vous guider.

Le questionnaire est simple et facile à répondre. Seules les questions qui vous concernent vous sont posées.

- > Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Envoyer le questionnaire ».

## Une enquête en plus du recensement L'enquête Familles

Le recensement de la population est une source très riche pour décrire la société à une échelle locale fine, mais il ne permet pas de connaître l'entourage familial des personnes au-delà des personnes avec lesquelles elles vivent, d'où l'utilité de l'enquête Familles.

Vous êtes concerné(e) par l'enquête Familles si vous avez répondu au recensement en 2025 et que vous vivez dans un logement qui a été tiré au sort pour y participer. Dans ce cas, seules les personnes majeures de votre logement devront remplir un questionnaire supplémentaire en ligne ou sur papier.

## CONTACT

Pour toute demande de renseignement concernant le recensement, contacter Karine CARPON, coordonnatrice communale, au 02.43.69.28.27.

Toutes les informations concernant le recensement sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).



## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### • Je vais être absent pendant toute la période de l'enquête de recensement, comment ça se passe ?

Vous ne pouvez pas obtenir les imprimés papier avant le début des opérations de collecte ; en revanche, vous pourrez répondre par Internet même si vous êtes absent, une fois que le recensement de la population a démarré. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir un code d'accès et un mot de passe (figurant sur votre notice Internet).

Nous vous invitons donc à prendre contact avec la mairie pour les prévenir de votre absence.

### • Pourquoi dois-je donner mon nom et mon prénom alors que l'enquête est anonyme ?

Les noms et prénoms sont demandés afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement, prérequis essentiel à la qualité des résultats. Ils sont ensuite supprimés au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle de la réalisation de l'enquête.

### • Pourquoi demander le nom et l'adresse de l'employeur ?

Le nom de l'employeur permet de déterminer le secteur économique dans lequel travaille la personne recensée. L'adresse de l'employeur est nécessaire pour connaître les déplacements domicile-travail, très utiles aux services publics pour prendre des décisions sur les moyens de transport.

### • J'occupe plusieurs emplois, lequel dois-je indiquer sur le questionnaire ?

Vous devez déterminer lequel de vos emplois peut être considéré comme principal et répondre aux questions sur votre activité professionnelle en prenant en compte la situation de cet emploi principal.

### • On me demande de payer pour répondre par Internet, est-ce normal ?

Non, le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Consulter la FAQ sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).



## PIERRE-EMMANUEL DESRUES, PRÉSIDENT DU RÉSEAU BERTHEVINOIS DES ENTREPRENEURS

Officiellement créée le 10 octobre dernier, la nouvelle association berthevinoise des Entrepreneurs prend la suite de l'ex Ucasib\*. Nous avons rencontré son président, Pierre-Emmanuel Desrues, qui n'est autre que le fromager du centre-ville.

### Bonjour Pierre-Emmanuel Desrues. Quelques mots de présentation ?

Bonjour ! Je suis donc Pierre-Emmanuel Desrues, marié et papa de deux enfants, domicilié et installé professionnellement à Saint-Berthevin depuis janvier 2022. Je suis co-gérant avec mon épouse des fromageries Desrues de Saint-Berthevin et Laval.

### Pourquoi cette nouvelle association d'entrepreneurs ?

L'idée initiale est de redonner vie à l'Ucasib, en sommeil depuis le Covid, mais en cassant cette image d'association de commerçants du centre-ville. La volonté est de l'ouvrir à l'ensemble des entrepreneurs de la commune, quelle que soit leur activité, leur nombre de salariés et qu'ils aient pignon sur rue ou non. Pour cela, nous avons décidé de changer le nom de l'association et de la rebaptiser « Réseau Berthevinois des Entrepreneurs ».

### Pourquoi cette volonté de redynamiser l'ancienne association ?

L'Ucasib bénéficie d'un historique dynamique sur la commune, d'une jolie trésorerie et de matériel. Nous regrettions avec d'autres entrepreneurs de ne pas pouvoir en profiter et en faire profiter.

### Votre première grosse action a été de participer activement à Octobre Rose en organisant une raclette géante. Racontez-nous.

En effet, nous avons fait en sorte d'être prêt juridiquement et administrativement pour pouvoir participer à Octobre Rose sous le nom de Réseau Berthevinois des Entrepreneurs. Ce fut une très belle réussite puisque nous avons remis la somme d'environ 3 500 €, l'association ayant pris en charge les frais d'achat.

### Quels sont les projets de l'association à court ou moyen terme ?

L'association a vocation à organiser et/ou participer à deux ou trois temps forts dans l'année. En premier lieu, la volonté est de pérenniser sa mobilisation pour Octobre Rose. Nous souhaitons aussi organiser une animation sur la fin de l'année, à l'instar de la Vitrine de Noël que nous avons organisée en décembre dernier et qui a permis à plus de 40 personnes de gagner de très beaux lots dont un séjour à Disneyland Paris. Nous prévoyons aussi en février prochain une soirée de présentation à laquelle seront conviés tous les entrepreneurs adhérents ou non pour leur expliquer le rôle de l'association. Plus largement, nous souhaitons aussi être le relais entre nos clients, les entrepreneurs et la mairie.

### Qui vous accompagne dans cette nouvelle aventure ?

Je me suis engagé en tant que président en m'assurant que d'autres m'accompagneraient activement. Et donc, Céline Bertron des établissements Breillon-Bertron et trésorière de l'ex Ucasib, a souhaité me suivre, tout comme Agathe Lhomer du Salon Arabesque en tant que secrétaire. Je souligne que nous sommes aussi fortement épaulés par les anciens membres et les nouveaux qui nous rejoignent. Après 2 mois, nous en sommes déjà à 25 adhérents.

### Comment adhérer à l'association ?

La cotisation annuelle est de 50 € pour la première année, 80 € ensuite. Il n'y a pas d'obligation de participer aux réunions. Nous attendons plus que les adhérents s'investissent et se dégagent du temps sur les manifestations. Les membres du bureau sont élus pour un an, afin de ne pas créer de lassitude et de favoriser une dynamique et l'émergence de nouvelles idées.



\* Union des Commerçants, Artisans et Services Industriels Berthevinois



POUR SUIVRE  
L'ACTUALITÉ DU  
RBE



RBE - Réseau Berthevinois  
des Entrepreneurs

Contact

Mail :  
rbesaintberthevin@gmail.com



## Sellerie Hérault L'équipement neuf et d'occasion pour chevaux et cavaliers

21 ans, originaire des Deux-Sèvres et diplômée d'une école de commerce, Claudia Hérault est passionnée par le monde de l'équitation et cavalière à ses heures perdues. « J'ai toujours eu l'envie et l'ambition de créer ma société » précise-t-elle. « J'ai découvert cette terre du cheval qu'est la Mayenne et je me suis dit qu'il y avait quelque-chose à faire dans ce domaine » explique-t-elle. Son choix s'est porté sur Saint-Berthevin précisément, à proximité de la zone commerciale.

La Sellerie Hérault propose donc tout l'équipement neuf et d'occasion pour les chevaux et cavaliers licenciés ou non. Bottes, chaussons, tapis, couvertures, licols, pansage, compléments alimentaires, vous trouverez tout le nécessaire de l'équitation dans trois gammes de prix, permettant une accessibilité à tous, amateurs et professionnels.

**5 rue des Chênes - Saint-Berthevin**  
Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 19h  
Contact : 07.71.27.43.47  
Mail : claudiaherault@gmail.com  
www.sellerie-herault.com

## Ael Beauty Pour la beauté de vos ongles

Diplômée d'un BTS Esthétique et d'une formation spécialisée dans l'onglerie, Léa Lizard vient de s'installer en tant que prothésiste ongulaire chez elle à Saint-Berthevin. « J'ai toujours aimé prendre soin de mes mains, ce métier était donc une évidence » précise-t-elle. La jeune professionnelle propose deux types de prestations : la technique du chablon qui consiste à rallonger l'ongle grâce à un gel solidifié et la pose d'un semi-permanent sur ongle naturel. « Dans tous les cas, le champ des possibles est multiple, on ne fait jamais la même chose » explique Léa. « C'est aussi un vrai moment d'échanges avec la cliente ».

Contact : 06.16.06.75.21  
Rendez-vous du lundi au samedi  
Mail : ael-beauty@outlook.fr  
Facebook : Ael beauty  
Instagram : aelbeauty



## Glass Auto / Siligom Le spécialiste du vitrage et des pneumatiques



Installé depuis mai 2023 sous l'enseigne Siliglass, Aurélien Mougliia vous accueille désormais aux couleurs de Glass Auto, l'enseigne spécialiste du vitrage, agréée toutes assurances. Que ce soit pour le remplacement de votre pare-brise, vos vitres, phares et prochainement vitres teintées, Glass Auto se charge de toutes les démarches auprès de votre assureur.

Depuis mai dernier, le jeune professionnel s'est également tourné vers les pneumatiques et systèmes de freinage avec l'enseigne Siligom, pour véhicules légers et utilitaires de toutes marques.

« Je dispose de deux véhicules de courtoisie que je peux mettre à disposition des clients le temps de l'intervention » précise-t-il. « Je propose également un Point Relais UPS »

**34 boulevard de l'Industrie - Saint-Berthevin**  
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 8h30 à 18h et le vendredi, de 8h30 à 17h.  
Contact : 02.43.64.39.29  
www.glassauto.fr  
www.siligom.fr



## RECTIF !

Dans le dernier magazine de la ville de novembre / décembre, nous présentions sur cette même page la société Look Design de Aurélien Tribondeau, peintre décorateur pour vos surfaces intérieures et extérieures.

Une erreur s'est glissée dans l'adresse renseignée ; l'entreprise n'est pas située au 15 rue de la Croix des Landes, mais bien au 21 rue de Byzance à Saint-Berthevin.



Envie de sortir ?  
**LES PROCHAINES DATES**

## THÉÂTRE DANSE



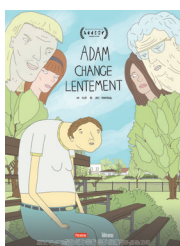
© Hichem Dahles

**Samedi 22 février 2025**

### Norman c'est comme normal, à une lettre près par la Kosmoccompany

Dans le cadre du festival Monte dans l'Bus du 6PAR4.

C'est l'histoire vraie d'un père qui décide un jour d'accompagner son fils en robe à l'école, en solidarité avec lui. A travers l'anecdote du vêtement, la pièce questionne notre rapport aux normes, nous invite à l'acceptation des tolérances et à la transgression des codes.



### Reflets croisés

La veille, le vendredi 21 février 2025 à 20h30, le cinéma lavallois l'Avant-Scène projettera le film « Adam change lentement », du réalisateur québécois, Joël Vaudreuil.

Si vous avez déjà votre ticket pour le spectacle, présentez-le à la billetterie de l'Avant-Scène pour profiter de leur tarif réduit.

Loin d'être moralisatrice, la Kosmoccompany traite avec humour et poésie les sujets liés aux genres et à la parentalité. Le tout porté par une mise en scène colorée et déjantée comme les Belges savent si bien le faire !

🕒 17h / Auditorium - Le Reflet  
Public familial à partir de 7 ans / Durée : 40 min.  
Bord de scène proposé après le spectacle.  
Tarif unique : 6 €

## THÉÂTRE

### 🎬 RHINOCÉROS PAR LA COMPAGNIE T'ATRIUM



qui pose beaucoup de questions malgré les mises en garde de Papa Babouin. Qui sont les « créatures zébrées », de l'autre côté de la clôture ? D'où viennent cette fumée noire et cette odeur nauséabonde ? Pourquoi n'y a-t-il plus d'oiseaux dans le ciel ? Qu'a vu le rhinocéros qui l'a rendu si triste ?

Séparé de sa famille, désespéré de ne pas être entendu des autres animaux, l'ours tente le tout pour le tout et s'attaque à la cheminée du camp.

**Dimanche 2 février 2025**

16h30 / Auditorium - Le Reflet  
Tout public à partir de 14 ans / Espace Del'Aune, avenue de la Libération  
Gratuit sur réservation.  
A noter que le lundi 3 février sera réservé aux professionnels.

Dans le cadre des journées Pulsars de présentation de spectacles en cours de création.

Saviez-vous qu'il y avait un zoo dans le camp de concentration de Buchenwald ?

Un matin, Petite-Marmotte retrouve le rhinocéros étendu, mort, l'air profondément triste. L'hiver passe et un nouvel animal rejoint le zoo : un jeune ours, capturé en Sibérie,

## MÉDIATHÈQUES LES COUPS DE CŒUR

### Bib'n'roll, un showcase littéraire par Brasier



Un livre, une chanson pour mettre en perspective et partir à la (re)découverte du répertoire de Brasier, alias Nicolas Boissard.

En partenariat avec le 6PAR4 et le réseau LaBib.

**Samedi 8 février 2025**

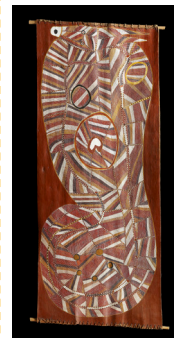
11h / Durée : 1h30

Médiathèque Le Reflet

Public dès 15 ans

Gratuit / Réservation conseillée

### Des œuvres à histoire : peindre le rêve



Les Rêves sont les chemins suivis par les ancêtres aborigènes lors de la création du monde. Après l'écoute de l'histoire de la création par le Serpent arc-en-ciel et la découverte d'une peinture le représentant, chacun pourra imaginer son propre paysage de Rêve.

Dans le cadre du programme Micro-Folie.

**Vendredi 21 février 2025**

10h30 / Durée : 1h.

Médiathèque Le Reflet

En famille, dès 5 ans

Gratuit / Sur réservation



Détail des spectacles, tarifs et modalités de réservation sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).

**BILLETTERIE EN LIGNE**

Tél. Le Reflet : 02.43.69.21.90  
[accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr](mailto:accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr)  
Retrouvez l'actualité du Reflet sur Facebook : Saint Berthevin Culture, sur Instagram : @saintberthevinculture



Scannez  
et réservez !



De nombreuses autres animations sont programmées dans les médiathèques. Consultez le programme sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).